

A vos côtés en circonscription

Ligne nouvelle PARIS NORMANDIE

La Ligne Nouvelle Paris Normandie est le projet autour duquel notre région doit préparer l'avenir. En désenclavant la Normandie et en renforçant les liaisons au sein même de l'ensemble constitué des deux régions, la LNPN nous ouvre des perspectives considérables pour notre développement économique et pour l'emploi.

Le ministre des transports Frédéric Cuvillier a demandé à Réseau ferré de France de faire au cours des prochaines semaines une étude d'optimisation du projet afin d'en diminuer le coût ce qui va nous aider à le défendre. C'est une très bonne nouvelle. Pour autant, nous sommes aujourd'hui dans une phase cruciale dans la mesure où les projets d'infrastructures (dont le coût total est de 260 milliards d'euros) vont être hiérarchisés pour établir une programmation nationale. Nous devons dans la période être plus que jamais mobilisés pour défendre cette ligne nouvelle vitale pour la Basse-Normandie.

Une nouvelle cité judiciaire à LISIEUX

Parmi les mesures, inscrites au budget du ministère de la Justice pour 2013, figure l'installation de la Cité Judiciaire sur le site Wonder. Le transfert sur le site est prévu en 2015.

Cette décision du Gouvernement est une excellente nouvelle pour Lisieux et pour le Pays d'Auge. Seront ainsi réunies sur un même site l'ensemble des juridictions que sont le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal d'Instance, le Conseil des Prud'hommes et le Tribunal de Commerce.

C'est la carte judiciaire pour laquelle l'ensemble des élus du territoire s'étaient battus qui se voit ainsi confirmée assurant à Lisieux et au Pays d'Auge, conformément à la volonté exprimée par le Président de la République, une vraie Justice de proximité.

Une nouvelle carte des formations pour FALAISE

Suite au transfert du bac pro plasturgie décidée par le précédent Gouvernement pour CAEN, le Lycée Guibray de FALAISE va bénéficier d'un réaménagement de la carte des formations avec l'ouverture de nouvelles formations au sein du pôle «sanitaire et social» et du renforcement de la plate-forme industrielle poly-technologie pour mieux répondre aux besoins de l'économie locale.

Visites à l'Assemblée Nationale

Depuis septembre les groupes se succèdent pour visiter l'Assemblée Nationale ; le Réseau d'échanges de savoirs de Lisieux en novembre, le groupement des industriels lexoviens en décembre, les collègues de POTIGNY, de SAINT PIERRE SUR DIVES et le Lycée Victorine MAGNE de LISIEUX sont d'ores et déjà venus. Au cours des mois qui viennent ce sera le tour des collègues Fernand Léger de LIVAROT, Michelet de LISIEUX, et de l'école primaire de SOULANGY.



La lettre de Clotilde Valter

Députée de la 3^e circonscription du Calvados

Éditorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez élu, François HOLLANDE, Président de la République, le 6 mai 2012. Députée de la majorité, il me paraît important, après 8 mois, de vous rendre compte de ce qui a été engagé.

Notre pays, comme les États-Unis et les autres pays européens, pays les plus anciennement développés sont confrontés depuis plusieurs années à la concurrence extrêmement violente des pays émergents qui produisent à coût bas et bouleversent les équilibres économiques mondiaux. La crise financière de 2008 liée elle aussi à une évolution profonde de notre système économique a aggravé les déséquilibres.

Face à cette situation la droite mettait en cause nos coûts de production et plus globalement le coût de notre protection sociale et de nos services publics devenus depuis 10 ans variable d'ajustement.

François Hollande, qui a trouvé à son arrivée aux responsabilités un État en faillite, un chômage en forte augmentation et une croissance zéro, a fait un choix différent : celui de préserver notre modèle social. C'est un choix difficile et courageux.

Notre volonté de construire le « modèle français » signifie à la fois :

- améliorer la compétitivité de nos entreprises pour retrouver la croissance et développer l'emploi,
- préserver notre système de protection sociale fondé sur la solidarité et la justice.

Toute l'ambition du Gouvernement est là. C'est ce qu'il nous faut réussir au cours des années qui viennent. Le redressement de notre pays prendra du temps et demandera des efforts à tous, chacun contribuant en fonction de ses moyens.

Mais nous devons en passer par là si nous voulons préparer l'avenir de notre pays et celui de nos jeunes. La priorité donnée à l'éducation et à la formation est déjà une réalité qui va permettre, dans l'intérêt de nos enfants, de recruter des enseignants plus nombreux et d'aménager les rythmes scolaires.

Ce document a pour vocation de vous montrer la cohérence des choix et des décisions mises en œuvre depuis 8 mois.

Au cours des semaines et des mois qui viennent, je viendrai à votre rencontre au cours de réunions cantonales, soit pour aborder des sujets spécifiques comme notre nécessaire «mobilisation pour l'école», soit pour vous rendre compte de mon activité parlementaire. Depuis le mois de septembre dernier, je tiens chaque mois une permanence au chef-lieu des cantons de la circonscription. Je suis à votre disposition et à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Vous pouvez compter sur moi. Je travaillerai tout au long de mon mandat pour préparer l'avenir de notre pays et pour une France plus juste et plus solidaire.

*Avec cordialité,
Clotilde VALTER*



« Je travaillerai tout au long de mon mandat pour préparer l'avenir de notre pays et pour une France plus juste et plus solidaire. »



©Assemblée nationale-2013



Priorité à la croissance, la compétitivité et l'emploi

Financement de
340 000
emplois aidés

150 000
emplois
d'avenir

500 000
contrats
de génération

Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

L'industrie française dispose de nombreux atouts, mais traverse aujourd'hui une grave crise : en dix ans, 750 000 emplois industriels ont été perdus et le déficit de notre commerce extérieur atteint 72 milliards €.

C'est pourquoi, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a demandé à **Louis Gallois**, ancien Président d'Airbus, de lui faire des propositions pour redonner à l'industrie un rôle majeur dans notre économie pour relancer la croissance et recréer des emplois.

Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi répond à cette ambition :

- **il crée le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)** soit 20 milliards € sur 3 ans pour aider les entreprises à investir et à embaucher ;
- **il favorise l'innovation, la créativité et la qualité en aidant prioritairement les PME et les entreprises de taille intermédiaire** qui sont des gisements de croissance et d'emplois : création de la banque publique d'investissement (BPI), ouverture d'un crédit de 500 millions € d'aides à la trésorerie et mise en place de financements de long terme pour favoriser l'innovation, la spécialisation et l'internationalisation.
- il offre aux jeunes et aux salariés **des formations tournées vers l'emploi** et l'avenir en les adaptant mieux aux besoins de l'économie.

Mobilisation pour l'école

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école présentée par le Gouvernement repose sur un effort budgétaire sans précédent et des objectifs simples mais ambitieux :

- Élever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les enfants,
- Réduire les inégalités sociales et territoriales,
- Réduire le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification.

Le projet dégage les moyens nécessaires :

- Il programme la création de 60 000 postes pour les cinq ans à venir.
- Il crée les écoles supérieures du professorat et de l'éducation qui, dès la rentrée scolaire 2013, assureront la formation initiale et continue des enseignants.
- Il donne la priorité à l'école primaire. 14 000 postes sont destinés au développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans et à la mise en œuvre du principe « plus de maîtres que de classes ». Des maîtres supplémentaires seront affectés aux secteurs les plus fragiles.
- Dans le second degré, 7 000 postes seront créés en priorité pour la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés à la diversité des publics.



Bataille pour l'emploi

La situation de l'emploi est désastreuse avec un chômage record et 500 000 jeunes sans qualification et sans perspective. Il faut agir :

- **les emplois d'avenir** lancés le 1^{er} novembre dernier vont permettre à 150 000 jeunes sans qualification de s'insérer dans l'emploi au sein des associations, des collectivités et des entreprises ;
- **les contrats de génération** vont permettre à des salariés expérimentés d'accueillir dans l'entreprise et de former des jeunes en CDI (500 000 sur 5 ans) ;
- **l'accord pour la sécurisation de l'emploi** signé par les partenaires sociaux permet aux entreprises de faire face aux difficultés conjoncturelles en évitant les licenciements. Il offre aux salariés des droits nouveaux (couverture complémentaire santé, droits rechargeables à l'assurance chômage, pénalisation des contrats courts...).

Renforcer la justice et la solidarité

Dans la situation dans laquelle se trouve notre pays, il nous faut à la fois redresser les finances publiques, extrêmement dégradées, renouer avec la croissance et recréer des emplois, tout en renforçant la justice et la solidarité.

Un effort partagé par tous : État, collectivités locales, particuliers et entreprises

Les mesures budgétaires votées en 2012 mettent le pays sur la voie du désendettement, l'objectif étant un déficit proche de 3% en 2013 avec un effort de 30 milliards € :

- 10 milliards € d'économies réalisées en préservant les priorités fixées : éducation, emploi, justice et sécurité,
- 20 milliards € de recettes supplémentaires réparties entre les entreprises et les ménages ;

Plus de justice

- renforcement de la progressivité de l'impôt ; création d'une tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de 45% à partir de 150 000 euros ; plafonnement du bénéfice lié au quotient familial à 2000 € par part ; réforme de l'impôt sur la fortune.....
- les petits revenus sont épargnés : les deux premières tranches du barème sont indexées sur l'inflation contrairement aux tranches supérieures ;



Plus de solidarité

- avec le rétablissement du départ à la retraite à 60 ans pour les carrières longues ;
- avec la volonté de retrouver l'équilibre de notre protection sociale (20,9 milliards € de déficit en 2011) se traduit dans la loi de financement de la protection sociale par une réduction de 2,1 milliards € des dépenses et une augmentation des recettes de 3,4 milliards € (déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie pour les travailleurs indépendants, contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, lutte contre les déserts médicaux, prise en charge à 100% de l'IVG, interruption du processus de convergence tarifaire et indemnités journalières pour les agriculteurs en cas de maladie...)

- avec le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement répond à l'urgence par une série de mesures : revalorisation sur 5 ans du RSA socle au-delà de l'inflation, hausse du plafond de la CMU complémentaire accroissant ainsi de 750 000 le nombre de bénéficiaires, allongement de 6 mois la durée des contrats aidés...

Une grande loi sur l'accès aux soins sera présentée au Parlement en 2013. Elle réintroduira la notion de service public hospitalier, supprimée par la loi « hôpital, patients, santé et territoires ».

